

## Le marché de la rose

La rose est la fleur dont la culture se développe le plus au plan mondial. Pendant longtemps, compte tenu du niveau élevé des investissements et des difficultés techniques (maîtrise des techniques culturales, difficultés de manutention, problèmes de transport...), elle est restée l'apanage des producteurs du Nord.

Depuis plusieurs années, l'amélioration des techniques de manutention et l'apparition de variétés adaptées ont permis le développement de cette culture dans des contextes géographiques élargis. Si la production reste faible en Asie, elle s'est développée en Israël et dans certains pays africains (Kénya) et d'Amérique Latine (Équateur et Colombie).

### 1 - La production française

#### 1-1- Évolution de la production

La rose arrive en tête des productions florales sous serre en France.

Le dernier recensement Général de l'Horticulture en 2001 recensait quelques 300 hectares, essentiellement sous serre, produisant 233 000 milliers de tiges. Depuis, la production française a baissé pour atteindre, en 2007, 190 000 milliers de tiges, soit -18,7 %.

En 2007, les horticulteurs varois sont les premiers producteurs nationaux avec 39% de la production devant le Finistère (18%) et les Alpes Maritimes (7%). Pratiquement une rose sur deux est produite en PACA.

Depuis plusieurs années on constate une diminution des superficies produites, la production de roses étant soumise, comme l'ensemble de la production de fleurs coupées, à une forte pression de l'urbanisation, à l'augmentation des coûts de production (notamment de l'énergie) et à une très forte concurrence internationale.

Tableau n° 1 : Production de roses par départements (en 1000 tiges)

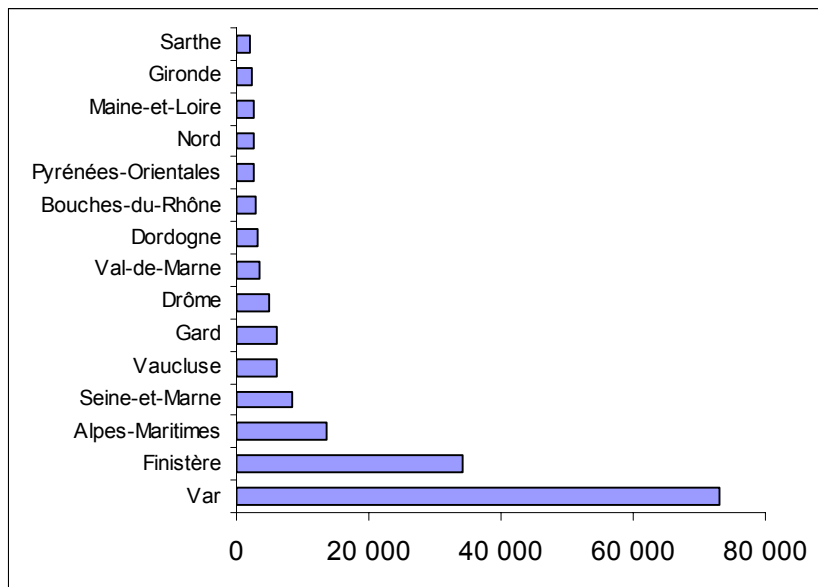
Source : Statistique Agricole Annuelle, Ministère de l'Agriculture, Agreste publication

	1992	2001	2002	2003	2004	2005	2007*
Var	95 000	87 150	87 200	86 100	84 700	83 940	73 000
Finistère	8 000	34 091	34 091	34 091	34 091	34 091	34 091
Alpes Maritimes	45 226	19 000	18 600	18 000	17 000	17 000	13 600
Seine et Marne	16 143	8 107	7 650	7 650	7 600	7 600	8 480
Vaucluse	-	-	-	-	6 800	6 900	6 200
Gard	6 073	5 950	5 950	6 000	6 000	6 000	6 000
Val de Marne	10 559	3 175	3 179	3 179	3 179	3 179	3 548
Dordogne	-	-	-	-	3 170	3 170	3 200
Bouche du Rhône	-	-	-	-	3 300	3 300	3 000
Pyrénées orientales	5 000	3 014	3 100	3 200	3 200	2 600	2 600
Nord	-	-	-	-	2 500	2 550	2 550
Maine et Loire	3 280	3 200	3 160	3 165	3 100	3 100	2 500
Rhône	3 500	2 450	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500

Gironde	4 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 350
Sarthe	-	-	-	-	2 135	2 135	2 000
Loire Atlantique	11 000	13 000	13 000	12 000	12 500	4 000	1 500
Vendée	610	1 410	1 410	1 450	1 420	1 500	1 000
Loiret	2 393	1 100	1 110	1 000	-	-	-
Autres départements	43 601	49 066	47 084	44 721	25 117	22 338	21 318
<b>FRANCE</b>	<b>254 685</b>	<b>233 013</b>	<b>230 334</b>	<b>225 356</b>	<b>220 612</b>	<b>208 203</b>	<b>189 437</b>

\* résultats provisoires.

Tableau n° 2 : Répartition par département en 2007



## 1-2- Les caractéristiques générales de la production française

Une étude réalisée en 1998 par le Cabinet Gressard sur la filière « Fleurs coupées » précisait que 35 % des entreprises de fleurs coupées produisaient des roses à gros boutons, 12 % des roses à petits boutons et 5 % des roses multiflores, les producteurs cultivant simultanément plusieurs types de roses. Depuis cette date, c'est la production de roses à petits boutons et multiflores qui s'est développée. La culture hors sol (notamment pour les variétés à gros et petits boutons) est la pratique la plus répandue. Elle permet une production quasiment toute l'année : pendant un peu plus de 10 mois pour la rose à gros boutons, 9,3 mois pour les roses à petits boutons et multiflores.

Les producteurs français commercialisent plus de 50 % de leur production par l'intermédiaire de grossistes en fleurs coupées sur les marchés de gros ou hors marché de gros et par l'intermédiaire de groupements de producteurs (surtout en Bretagne). Une partie de la production est par ailleurs vendue directement aux détaillants ou aux particuliers. La majorité des producteurs utilise plusieurs circuits de mise en marché.

## 2 - Les achats de roses des Français<sup>1</sup>

La rose est la première espèce de fleurs coupées achetées. À la pièce et en botte, elle représente plus de la moitié des dépenses en fleurs coupées (hors compositions florales).

<sup>1</sup> Source : panel consommateurs - TNS-SOFRES - cofinancé par FranceAgriMer et VAL'HOR - données 2008 -

Tableau n° 3 – Part des différentes espèces de fleurs coupées à la pièce dans les bouquets homogènes (2008)

Fleurs	% de bouquets achetés	% de sommes dépensées
Rose	64,7	69,2
Lis	5,5	5,7
Orchidée	5,2	4,8
Tulipe	2,9	2,3
Amaryllis	1,9	1,8
Œillet	2,6	1,8
Pivoine	1	1,8
Gerbera	1,9	1,6
Glaïeul	2	1,5
Chrysanthème/ Marguerite	1	1
Anthurium	1	0,9
Autres	10,3	7,6
Total	100	100

Tableau n° 4 - Part des différentes espèces dans les bottes de fleurs homogènes (2008)

Fleurs	% de bottes achetés	% de sommes dépensées
Rose	42,6	48,1
Tulipe	14,8	12,3
Œillet	9,3	6,7
Lys	2,9	3,7
Orchidée	1,8	3,1
Chrysanthème/ Marguerite	3,5	3
Pivoine	1,9	2,4
Glaïeul	2,3	1,9
Gerbera	1,8	1,6
Narcisse, Jonquille	1,8	1,5
Anémone	1,8	1,4
Amaryllis	0,8	1,2
Renoncules	1,3	1,2
Freesia	1,2	1,1
Mimosa	1,8	1
Autres	10,4	9,8
Total	100	100

En 2008, les consommateurs Français âgés de 15 ans et plus ont acheté plus de 37 millions de bottes ou bouquets de roses d'une seule espèce, sans compter les roses incluses dans les bouquets variés et compositions florales incluant une ou plusieurs roses, pour un montant total de 451 millions d'euros.

Les roses sont avant tout destinées à être offertes :

- c'est le cas pour 63,4% des achats (contre 30,3% pour les achats pour soi),
- surtout lorsqu'elles sont achetées à la pièce: 79,7% des achats à la pièce sont destinés à être offerts (contre 14,2% pour les achats pour soi),
- moins lorsqu'elles sont achetées en bottes : 54,5% (contre 39% pour les achats pour soi).

Lorsque les roses sont associées à d'autres espèces, ce sont le plus souvent des gypsophiles, des lis, des gerberas ou des iris.

Sur toute l'année, parmi les occasions d'achat pour offrir, les roses sont offertes pour les anniversaires (28,5 %), lors des visites (25,8 %) et lors de la fête des mères (9,1 %).

Si on examine les fleurs coupées les plus achetées chaque mois, la rose arrive toujours en tête, sauf en octobre et novembre où le chrysanthème se trouve à la première place.

C'est pour la Saint Valentin en février, la Fête des Mères et les fêtes de fin d'année, qu'il y a le plus d'actes d'achat.

Le principal lieu d'achat reste le fleuriste en boutique, en raison de l'importance des achats de roses à la pièce pour offrir. En revanche, la grande distribution domine pour ce qui concerne les achats de bottes. En 2008, les détaillants de marché ont repris les parts de marché perdus en 2007 sur les bottes de fleurs et développé leur part de marché en fleurs coupées à la pièce.

Tableau n° 5 – Lieux d'achat des roses (2008)

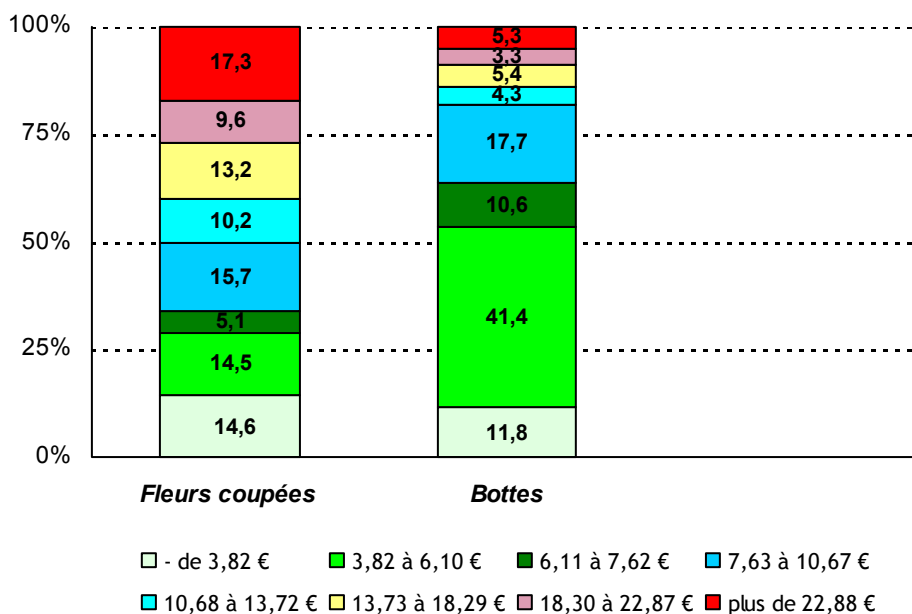
Ensemble des entités (en %)

	Roses à la pièce			Bottes		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Fleuristes en boutiques	74,2	76,9	74,8	28,3	32,6	32,2
Fleuristes détaillants de marché	13,5	11,3	14,3	14,7	11,3	14,4
Hyper / Super /Gds magasins.	3,2	3,8	2,3	49,9	49,3	47,6
Autres dont jardineries	9,1	8	8,6	7,1	6,8	5,8
Total	100	100	100	100	100	100

Concernant le prix unitaire d'un achat de roses en 2008, un tiers des achats (30,5 %) se situe entre 3,8 et 6,1 euros avec des variations selon qu'il s'agit d'achats de bottes ou de roses à la pièce.

Pour les **bottes de roses**, 63,9 % des achats ne dépassent pas 7,6 euros dont 41,4 % sont compris entre 3,8 et 6,1 euros.

Pour les **roses achetées à la pièce**, 65,9 % des achats dépassent 7,6 euros, 17,3 %, dépassant 22,8 euros.



### 3 -Les échanges extérieurs

#### 3-1 - La part de la rose dans les échanges de fleurs fraîches

La rose détient la première place **dans les importations** françaises **de fleurs fraîches**. En 2008, elle a représenté plus d'un tiers (34,4 %) des valeurs importées, en progression constante malgré une très légère baisse de 2007 à 2008. (voir tableau n°6).

La part des roses **dans les exportations de fleurs fraîches** après une baisse depuis 2000 jusqu'à son plus bas niveau en 2006 (10,6%), se situe en 2008 à 22,2 %.

Tableau n° 6 : Part des roses dans les importations et les exportations de fleurs fraîches

Source : UBIFRANCE – Douanes françaises

##### Importations

	% des volumes	% des valeurs
1997	18,6	20,3
1998	19,4	22,2
1999	20,7	24,5
2000	23,4	25
2001	24,6	26,2
2002	21,8	27,2
2003	23,4	27,5
2004	25,8	28,2
2005	28,8	28,9
2006	*	29,2
2007	*	34,7
2008	*	34,4

##### Exportations

	% des volumes	% des valeurs
1997	22,6	27,6
1998	24,9	26,3
1999	21,8	22,5
2000	17,8	30,3
2001	14,5	18,9
2002	19,6	19,5
2003	12,1	14,3
2004	11,3	11,5
2005	16,5	14,1
2006	*	10,6
2007	*	25,7
2008	*	22,2

\* donnée non disponible

#### 3-2 - Évolution du commerce extérieur de roses

La balance commerciale de la France accuse un profond déficit.

En 2008, la France a importé 471,6 millions de tiges de roses pour 126,2 millions d'euros et a exporté 4,19 millions de tiges pour 2,35 millions d'euros. (voir tableaux n°7 et 8).

Tableau n°7- Évolution des importations

Source : UBIFRANCE/DOUANES

	Tonnes	Milliers de tiges	Milliers d'euros
1997	12 803	275 179	64 601
1998	14 524	303 435	78 940
1999	18 947	385 708	91 312
2000	18 962	355 230	94 874
2001	18 098	376 990	98 325
2002	21 646	411 349	107 208
2003	20 799	446 619	110 048
2004	19 455	449 401	111 666
2005	21 989	457 934	116 719
2006	*	437 768	117 688
2007	*	405 408	113 959
2008	*	471 579	126 225

• donnée non disponible

<sup>2</sup>Tableau n°8 – Évolution des exportations  
Source : UBIFRANCE/DOUANES

	Tonnes	Milliers de tiges	Milliers d'euros
1997	577	11 155	5 019
1998	644	12 912	4 872
1999	672	10 866	4 330
2000	545	9 989	7 476
2001	496	12 282	3 654
2002	491	11 205	3 872
2003	287	7 099	2 414
2004	240,5	5 712	1 814
2005	307	5 716	1 967
2006	*	3 749	1 492
2007	*	4 279	2 755
2008	*	4 195	2 350

\* pas de données

Le taux de couverture Export / Import (en valeur) se situe en 2008 à 1,9 %

### 3-3 - Les importations

Les Pays-Bas sont, de loin, notre premier fournisseur, ajoutant à leur propre production la réexportation de fleurs produites dans d'autres pays. On constate une progression constante des importations en provenance de ce pays. En provenance directe des pays producteurs, on trouve des roses du Kenya, notre deuxième fournisseur, avec une progression en valeur de 170 % entre 2004 et 2008, de l'Equateur et de la Colombie. (voir tableau n° 9).

Tableau n°9 - Importations de roses en France en valeur (milliers d'euros)  
Source : UBIFRANCE – Douanes françaises

	Pays Bas	UEBL	Espagne	Israël	Kenya	Equateur	Italie	Royaume Uni	Allemagne	Colombie
1997	54 572	2 602	854	456	1 256	984	*	*	*	815
1998	68 352	2 324	298	2 000	1 325	1 581	*	*	*	562
1999	79 450	2 291	217	3 046	2 107	1 705	*	*	*	523
2000	83 254	2 330	688	1 747	2 040	2 411	477	243	329	320
2001	87 605	2 147	469	355	2 087	2 974	402	131	264	356
2002	95 354	2 164	322	938	2 110	3 388	494	279	204	280
2003	100 876	1 749	159	1 195	1 519	2 168	410	331	290	269
2004	102 148	1 699	215	1 265	2 240	2 203	316	269	307	393
2005	105 563	1 824	120	949	4 172	2 161	257	310	206	691
2006	107 092	1 288	123	563	4 946	1 994	236	234	135	693
2007	100 692	1 021	216	306	6 718	2 936	476	368	277	449
2008	111 961	899	83	132	6 045	3 748	323	465	218	1 718

(\*) Historique non disponible

### 3-4- Les exportations

Traditionnellement, la Suisse est le premier client de la France pour les roses. Les exportations vers l'Italie, notre deuxième acheteur en 2006, ne cesse de baisser pour atteindre la quatrième place en 2008. Malgré une baisse des exportations vers les Pays-bas de 2007 à 2008, ce pays figure en troisième place de nos exportations de roses. À noter la progression sensible des ventes vers l'UEBL, alors que le marché allemand, saturé et en difficulté économique, représente un débouché marginal depuis 2000. (voir tableau n°10)

Tableau n° 9 : Exportations françaises de roses en valeur (milliers d'euros)  
Source : UBIFRANCE – Douanes françaises

	SUISSE	ITALIE	PAYS-BAS	ALLEMAGNE	ESPAGNE	UEBL
1997	2 347	1 947	54	389	*	76
1998	2 406	1 878	16	360	59	82
1999	2 266	1 571	55	190	122	30
2000	1 506	5 377	77	41	414	30
2001	1 485	1 023	15	68	969	73
2002	1 879	1 002	110	28	703	135
2003	1 121	704	210	11	200	155
2004	850	632	51	-	112	149
2005	978	640	51	11	102	160
2006	803	368	57	34	1	181
2007	1 190	279	665	65	142	341
2008	1 379	173	225	30	34	441

(\*) non disponible

#### 4 – Les Pays-Bas, plaque tournante de la commercialisation des roses

En 2008, sur l'ensemble des marchés hollandais, la rose représente un commerce d'environ 3,5 milliards de tiges dont 1,2 produites au Pays Bas. Les variétés à gros boutons représentent 72 % de l'offre contre 25 % pour les variétés à petits boutons et 2 % pour les sprays. L'import représente 52 % de l'offre sur les gros boutons et la quasi-totalité de la gamme à petits boutons soit 96%. On peut évaluer la commercialisation à 200 millions de tiges mensuelles pour les variétés à gros boutons (source : Florisud - décembre 2009).

Le rôle des Pays-Bas en tant que point distributeur des roses venant d'Afrique continue de progresser. L'Afrique représente aujourd'hui 95 % des importations de roses au Pays-Bas. Le Kenya est toujours le partenaire d'affaires le plus important avec plus de 50 % des roses africaines, le reste des importations venant de l'Ethiopie, de l'Ouganda, de la Zambie, du Zimbabwe et de la Tanzanie (source : Office hollandais des fleurs).

Une grande partie est exportée vers les pays de l'Union Européenne et notamment l'Allemagne.

#### Conclusion

Compte tenu de l'abondance de l'offre de roses sur les marchés mondiaux et de la relative saturation de certains de ces marchés (l'Allemagne par exemple), la concurrence est vive entre les grands pays producteurs.

Si la production française se veut de qualité, elle reste toutefois limitée en volume. Elle est majoritairement commercialisée sur le marché intérieur, où elle bénéficie des atouts de fraîcheur et de proximité.

La concurrence étrangère est particulièrement forte, grâce à des volumes importants, des niveaux de qualité globalement en hausse et des logistiques adaptées. Les pays d'Afrique et d'Amérique du sud bénéficient de conditions climatiques favorables et de coûts de main d'œuvre faibles. Directement ou via les Pays-Bas, ils sont les principaux fournisseurs des grands marchés de consommation de la rose. L'importance des volumes offerts permet de répondre notamment aux exigences de la grande distribution et des magasins de fleurs en franchise, dont la part est globalement en croissance.

Rédacteurs : Claudie BERNABE, Jean-Marc ROUVIER - FranceAgriMer - Direction Marchés, Etudes et Prospective - Unité Cultures et Filières spécialisées